

SUBSIDES—*Suite.*PHARES ET BOUEES—*Suite.*

- Hon. Brodeur—Un député dit que les fonctionnaires sont honnêtes, l'autre dit qu'ils sont malhonnêtes, on ne sait qui entendre—2984.
- M. J. D. Reid—Le charbon s'est vendu \$5 à Prescott parce que les marchands libéraux se sont syndiqués en recevant des demandes de soumission—2985.
- Hon. M. Fielding—Cette question est devant le comité des comptes publics, on ne peut pas se servir de certains témoignages avant que l'enquête soit terminée—2985.
- M. J. D. Reid—Il n'y a pas eu un sou de droits payés sur le charbon vendu au Gouvernement—2988 ; le Gouvernement aurait pu acheter le charbon au même prix que les particuliers s'il eût demandé des soumissions par voie des journaux—2988 ; dans tous les cas, pour en revenir à l'éclairage, il a eu des pots de vin de 20 à 25 pour 100—2988 ; des maisons se sont fondées pour retirer ces produits illicites—2987.
- Hon. Brodeur—Si on veut dire qu'un membre du Gouvernement a retiré un profit sur la vente du charbon, c'est une fausseté—2988.
- M. R. L. Borden—M. Reid n'a attaqué aucun membre du Gouvernement—2988 ; il y a une différence entre le prix que M. Reid prétend avoir payé pour son charbon et le prix payé par l'Etat, l'argent doit être allé dans la poche de quelqu'un—2990.
- Hon. Fielding—La ville de Prescott a payé le charbon plus cher que M. Reid—2990 ; des renseignements particuliers indiquaient que le charbon ne s'est jamais vendu aussi bas qu'affirme M. Reid—2990 ; il vaut mieux laisser faire l'enquête—2990.
- M. Northrup—Les employés du département de la marine fournissent quelquefois à la Chambre des renseignements contraires aux faits—2993 ; l'histoire du "Maison-neuve"—2992 ; les réparations faites—2992 ; le sauvetage des gardiens du phare de l'île au Caribou—3682 ; la réclamation du Capt. Sullivan—3683.
- Discussion reprise—3710.
- M. Armstrong—Donne liste de travaux exécutés sans soumission—3710.
- Hon. Brodeur—Dans certains cas il en coûterait plus cher de procéder par adjudication—3711 ; le gouvernement a son matériel—3711 ; quant à acheter en bloc les fournitures de même nature nécessaires pour l'année, cela reviendrait plus cher de tenir des magasins que d'acheter au fur et à mesure de fournisseurs connus—3712.
- M. Bennett—Demande s'il est vrai que le "Siskiwit" employé pour briser la glace à Port-Arthur n'a que 5 chevaux de force—3901 ; le "Siskiwit" appartient à la compagnie de dragage des grands lacs dont le gendre de M. Conmee fait partie—3901.

SUBSIDES—*Suite.*PHARES ET BOUEES—*Suite.*

- Hon. Brodeur—Les membres de la halle au blé de Winnipeg et les expéditeurs de Fort-William et de Port-Arthur ont demandé qu'on brise la glace pour prolonger navigation—3901 ; M. B. H. Fraser a été envoyé par le département, il a fait des arrangements—3901 ; l'essai a réussi, le public a été satisfait—3901.
- M. Bennett—Les remorqueurs engagés ne valaient rien—3902 ; on envoie des employés avec carte blanche passer des contrats—3902 ; rapport de M. Fraser—3902.
- Hon. Brodeur—Ignore la force et la valeur des vaisseaux employés—3904 ; ils ont été pris pour briser la glace d'entrée et ils l'ont brisée—3904.
- M. Derbyshire—Pour empêcher la glace de prendre, il n'y a pas besoin d'un vaisseau si fort, il faut seulement aller et venir dans le chenal—3904.
- M. Bennett—On a payé au gendre de M. Conmee, M. Whelan, \$100 par jour pour un remorqueur de la force de six chevaux—3906 ; expose la transaction faite par MM. Anderson et Fraser sous la pression des meneurs libéraux—3908 ; lettre de M. Gildersleeve se plaignant que les remorqueurs ne sont pas assez puissants—3910.
- Hon. Brodeur—Le travail a été exécuté, c'est la preuve sûre que le ministère a bien agi—3912.
- M. Conmee—Il est absurde de dire que le "Siskiwit" n'a que six chevaux de force—3912 ; quand bien même la chose serait imprimée, cela ne prouve rien—3912 ; le fait que les remorqueurs ont brisé la glace est la preuve qu'ils avaient la force suffisante—3912 ; il est vrai qu'ils n'étaient pas construits à cette fin, c'étaient les seuls remorqueurs disponibles—3912 ; ceux qui ont affirmé ces remorqueurs ont perdu de l'argent—3912 ; il faut être insensé pour dire qu'on a employé à ce service un remorqueur de six chevaux de force—3914.
- M. Bennett—M. Conmee est de mauvaise humeur depuis que le gouvernement Ross est tombé—3914 ; les fluctuations des actions de la compagnie de dragage des Grands Lacs—3914 ; le remorqueur "Dudley" a été acheté aux Etats-Unis par M. Conmee—3914.
- M. Conmee—Dément formellement—3915 ; n'a jamais importé de drague au nom de Conmee ou Conmee et Bowman—3915 ; il n'y a rien d'exagéré dans le prix payé pour le travail de tenir le port ouvert—3916 ; le prix de \$100 n'était pas trop élevé, comme le savent ceux qui connaissent le port—3916.
- M. Bennett—Reprend la discussion du marché avec la "Great Lakes Dredging Company" pour tenir ouverts les ports de Port-Arthur et Fort-William—4194.
- Hon. Brodeur—La force nominale du "Siskiwit" est 6 chevaux, sa force véritable est 50 chevaux—4194.
- M. Bennett—M. Fraser aurait dû exiger un contrat écrit quand il a conclu des arrangements avec Murphy et Whelan—4196 ; le manque de confiance dans le remorqueur "Boynton"—4198.